

MESSAGES CLÉS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS DU SECTEUR – MAIN-D'ŒUVRE

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION :

Dans le doute, pensez à Établir des liens (pourquoi est-ce important pour VOUS?), à Comparer (que manque-t-il?) et à Résoudre la situation (comment le gouvernement peut-il aider?)

Nous voulons que les parlementaires se souviennent à tout le moins de ce qui suit :

- **Établir des liens** : Avant la pandémie de COVID-19, la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'horticulture avait déjà atteint des niveaux de crise. Depuis le début de la pandémie, les difficultés logistiques relatives au recours à des travailleurs étrangers menacent le flux des travailleurs agricoles internationaux, ce qui représente un défi important pour la production et la sécurité alimentaires ici au Canada et démontre à quel point ces employés sont essentiels pour notre système alimentaire.
- **Comparer** : De la ferme à l'assiette, notre chaîne d'approvisionnement a engagé des coûts supplémentaires pour élaborer des plans d'affaires et de nouvelles procédures afin de protéger la santé et la sécurité des travailleurs et du public. Ces changements opérationnels sont nécessaires, mais les coûts connexes ne peuvent pas être absorbés de façon prolongée par notre secteur, car les protocoles de santé publique demeureront en vigueur pendant encore plusieurs mois.
- **Résoudre la situation** : Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) ont besoin de ressources pour gérer le flux de travailleurs internationaux et travailler avec les pays d'origine à court et à long terme.

À l'avenir, les programmes de soutien liés à la COVID-19 doivent reconnaître le caractère permanent des coûts croissants que les producteurs et d'autres parties prenantes doivent engager en raison de la pandémie et veiller à offrir des mesures de soutien essentielles jusqu'à ce que la pandémie prenne fin.

CE QUE NOUS DEMANDONS (*décrit dans la brochure des parlementaires*)

- À court et à long terme, s'efforcer d'améliorer les normes de service et les délais de traitement des demandes présentées dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers et du volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires, notamment en veillant à ce qu'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) disposent de ressources suffisantes pour gérer efficacement le flux de travailleurs entrant en 2021.
- Reconnaître le caractère permanent des coûts croissants que les producteurs doivent engager en raison de la pandémie et fournir du financement supplémentaire pour compenser la perte de valeur du Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires.
- Prolonger le financement disponible dans le Fonds d'urgence pour les mesures de soutien à la ferme afin d'aider les producteurs à gérer les coûts associés aux réformes du logement ainsi qu'aux exigences en matière de santé et de sécurité.
- Travailler avec les pays d'origine pour mettre en œuvre des mesures visant à rationaliser la collecte de données biométriques ainsi que les processus de demande de visa et de permis de travail.
- Maintenir l'accès à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) jusqu'à ce que l'Agence de la santé publique du Canada déclare que la pandémie de COVID-19 est terminée. La SSUC s'est avérée d'une grande aide pour beaucoup de joueurs du secteur des fruits et légumes frais.